



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N 4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E18838

VALABLE JUSQU'AU 14/12/2023

ÉDITÉ LE 12/10/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 18/03/2012
50 000

Raison sociale : FOSSARD JEAN-JACQUES

20, RUE GUÉRIN
77300 FONTAINEBLEAU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTEREAU

Téléphone : 01 64 22 22 68

Fax : 01 64 22 41 44

Siret : 300 217 692 00015

Portable :

Code NACE : 4322A

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 2100018

E-mail : jjfossard@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :
GONCALVES MARIO PRÉSIDENT

AXA ASSURANCES IARD 0000006659281604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000006659281604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2021

Effectif moyen : 28 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	22/11/2019
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/12/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	02/12/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	02/12/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	28/01/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1